

CASTELNAU  
MAGNOAC



Castelnaud-Magnoac, le 15 mars 2022

**ATTESTATION**

Je soussigné Bernard VERDIER, atteste par la présente que le bien ci-dessous désigné :

Cadastré section : AB N° : 172

Sis à : 11, place de l'Estelette

Appartenant à : SAULON / LAGARDE

- est :
- raccordé à l'assainissement collectif de la commune
  - raccordable à l'assainissement collectif de la commune avant le :
  - situé dans la zone d'assainissement autonome de la commune
  - autres : Raccordé au tout à l'égout existant

Fait pour valoir ce que de droit,

Les jours, mois, an que dessus,

Le maire,



Bernard VERDIER